



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Publication de faillite/appeal aux créanciers

Date de publication: SHAB 19.02.2021

Publications supplémentaires: KABVD, KABGE 19.02.2021, KABVS, KABFR, KABNE 26.02.2021

Date d'échéance prévue: 19.02.2026

Numéro de publication: KK02-0000017014

Entité de publication

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne, Chemin du Trabandan 28, 1006 Lausanne

Publication de faillite/appeal aux créanciers SWISS INTERIM TTF SA

Débiteurs:

SWISS INTERIM TTF SA

CHE-104.942.350

Rue Philippe-François-de-Langallerie 9

1003 Lausanne

Type de procédure de faillite : sommaire

Date de l'ouverture de la faillite : 16.12.2020

Remarques juridiques:

Les créanciers du failli et ceux qui ont des revendications à faire valoir sont sommés de produire leurs créances ou revendications au point de contact dans le délai indiqué et de lui remettre leurs moyens de preuve (titres, extraits de livres, etc.). Les débiteurs du failli doivent s'annoncer auprès du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 2, CP). Ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont sommés de les mettre à la disposition du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 3, CP). Ils seront déchus de leur droit de préférence, sauf excuse suffisante. Le point de contact indiqué vaut aussi pour les intéressés demeurant à l'étranger.

Publication selon les art. 231 et 232 LP, 29 et 123 ORFI.

Fin du délai: 01.03.2021

Point de contact:

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne, Chemin du Trabandan 28, 1006 Lausanne

Remarques:

Conformément à l'article 234 LP, le délai pour produire est réduit à 10 jours, les créanciers ayant déjà produit sont dispensés de le faire à nouveau.

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne

021 316 65 03